

**VILLE DE LOON-PLAGE**  
Département du Nord – Arrondissement de Dunkerque  
*EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL*  
*Séance du 26 septembre 2016, 19 heure 30*

Date de convocation :	19 septembre 2016
Date d'affichage :	19 septembre 2016
Nombre de conseillers en exercice :	29
Présents :	23
Procurations :	6
Absents excusés :	0
Absents non excusés :	0

Sous la présidence de Monsieur Eric ROMMEL, maire de LOON-PLAGE, le Conseil Municipal s'est réuni aux dates et heures indiquées ci-dessus.  
Secrétaire de séance : Madame Clara ELLEBOODE.

**Etaient Présents :**

Monsieur Eric ROMMEL, Monsieur Vincent JEANNEKIN, Madame Christine LAFFONT, Monsieur François ROSSEEL, Madame Clélie KLEINPOORT, Monsieur Johann CARON, Madame Sandrine MILLIOT, Monsieur Patrice MILLIOT, Monsieur Jean-Marie LIVOURY, Monsieur Jean-Luc WOUSSEN, Madame Marie-Astrid FOLEY, Monsieur Claude PANTIERS, Monsieur Xavier MYSOET, Madame Fabienne VANBAELINGHEM, Monsieur Jean-Michel LEGER, Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE, Madame Sophie DECLERCQ, Monsieur Jean-François MORALES, Madame Laetitia VERHAGE, Monsieur Jérôme WILLEMAN, Madame Sarah LIMOUSIN, Madame Clara ELLEBOODE, Monsieur Xavier DERHILLE.

**Absent excusé et représenté par pouvoir :**

Madame Isabelle FERNANDEZ représentée par Monsieur Eric ROMMEL.  
Madame Pascale DEMEY représentée par Madame Christine LAFFONT.  
Madame Catherine COLOOS représentée par Madame Maria-astrid FOLEY.  
Monsieur Philippe KOBUSZINSKI représenté par Madame Clélie KLEINPOORT.  
Madame Annie VANSTENKESTE représentée par Monsieur François ROSSEEL.  
Madame Sophie LEMOINE représentée par Monsieur Xavier DERHILLE.

**Eric ROMMEL**  
Maire de LOON-PLAGE



**Compte rendu du Conseil Municipal**  
**du 26 septembre 2016**

Monsieur le Maire : Je regarde l'horloge qui a une nouvelle pile. Merci d'être présent ce soir pour ce premier Conseil Municipal de l'année scolaire 2016-2017. Une année qui va être politiquement bien chargée. On va voir beaucoup de changements et je pense qu'au niveau de ce Conseil Municipal de LOON-PLAGE, nous allons aussi travailler pour que la ville de LOON-PLAGE continue à vivre et bouger éternellement. Avant de commencer, je vais demander à Clara ELLEBOODE de faire l'appel.

*Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.*

Monsieur le Maire : Merci, Clara. Le quorum étant tenu, nous allons pouvoir délibérer valablement, ce soir. Avez-vous tous reçu le dernier compte-rendu du conseil municipal ? Y a-t-il des remarques à faire ? Je vous en prie.

Monsieur Xavier DERHILLE : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, simplement une question, je vois sur les décisions concernant les véhicules...

Monsieur le Maire : C'est le point suivant, Monsieur DERHILLE.

Monsieur Xavier DERHILLE : Excusez-moi. Non je n'ai pas de remarque.

Monsieur le Maire : Approuvé à l'unanimité, je vous en remercie. Vous pouvez garder le micro, Monsieur DERHILLE pour les décisions. Y a-t-il des remarques ?

Monsieur Xavier DERHILLE : Sur les décisions de cession de véhicules, c'est un objectif de réduction du parc automobile ou l'intention de prévoir l'acquisition de nouveaux véhicules ?

Monsieur le Maire : Non, ce n'est pas une réduction du parc automobile. C'est le changement automatique du parc automobile et c'est vrai qu'en termes de réduction, on les remplace le plus souvent par des véhicules électriques. Il n'y a pas de réduction du parc automobile.

Madame Catherine BRAYE : Ce sont des régularisations par rapport à des véhicules cédés afin de les sortir de l'inventaire.

Monsieur le Maire : C'est la vie normale. On n'a pas réduit le parc automobile. On régularise des vieux dossiers, de deux ou trois véhicules qui ne nous avaient pas été remboursés. Il y a eu des relances, des régularisations.... Pas de volontés de réduire le parc automobile bien que nous essayons de faire attention à tout. Je vous remercie. D'autres remarques à faire sur ces décisions ? Adopté à l'unanimité. Nous allons

pouvoir passer à l'ordre du jour du Conseil Municipal, avec les affaires financières et je vais laisser la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

### 1) **Décision modificative n°2 au Budget Primitif 2016 :**

Madame Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération ?

Monsieur Xavier DERHILLE : Une question, Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe aux Finances, sur l'opération de refinancement de la dette de l'emprunt, vous dites que vous gagnez 138 000 euros. Ce sera pour déduire de la somme des 300 000 euros qui vous faut pour le budget 2017 ?

Monsieur le Maire : Si vous voulez, on peut parler du budget participatif. On attend encore beaucoup de chiffres, je pensais qu'aujourd'hui, j'aurai pu vous annoncer une date pour organiser une réunion pour retranscrire un peu ce qui avait été dit au niveau de notre travail sur le budget participatif. On a encore trop d'incertitudes au niveau recettes et dépenses pour l'année 2017 pour en parler. On a lancé ce budget participatif mais que de notre côté, on n'a pas attendu que les gens nous disent : « il faut faire des économies là et là pour travailler de notre côté ». Rien qu'en 2015, on avait déjà fait des économies et on va encore en faire en 2016, on travaille dessus. Sachant que tout centime économisé c'est de l'autofinancement parce que toutes économies sont remises dans les recettes de l'investissement. On est dans un cercle vertueux, on essaie vraiment de faire des économies. On décidera si l'on fera les 300 000 euros d'économies en une fois ou en plusieurs fois. Le Gouvernement a annoncé que la baisse de dotations se fera en deux ans au lieu de un an. Mais en même temps, ils sont en train de réfléchir à d'autres manières pour récupérer cet argent qu'il ne gagne pas. Peut-être que le fonds de péréquation pourrait être modifié ou autre chose comme ça. Le temps que nous n'avons pas de certitudes, on ne fait pas cette réunion car je ne voudrais pas annoncer des chiffres à la population qui sont faux la semaine suivante. On est à une réunion de présentation qui pourrait se tenir à la mi-novembre pour expliquer à la population comment peut-on faire des économies par rapport à votre travail. Mais, cela dépendra également des chiffres que nous aurons en recettes et en dépenses. On en reparle demain soir en réunion de bureau avec mes collègues pour affiner un peu tous ces chiffres mais, on fera quand même des économies parce que cela fera des emprunts en moins les années suivantes. Ne vous inquiétez pas, on a la même réaction quand on gagne un cent on se dit « est-ce que l'on peut l'enlever de nos économies ? » Parce que presque tous mes collègues sont en train de se battre avec leur budget car lorsque je leur annonce qu'il faut faire entre 5 à 6 % d'économie sur leur budget, il y en a qui grincent un peu les dents. Ai-je répondu à votre question ? Sinon pour cette décision modificative ? Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. Le point suivant est l'adhésion de la Commune à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la région Flandre – Dunkerque et je vais donner la parole à Monsieur Claude PANTIERS.

**2) Adhésion de la Commune à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la région Flandre - Dunkerque et versement d'une subvention exceptionnelle à son profit :**

Monsieur Claude PANTIERS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Claude. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. C'est une bonne adhésion pour une subvention de 450 euros par an car ils nous font un tas d'études que nous devrions financer par ailleurs et qui nous coûteraient beaucoup plus cher. C'est intéressant pour nous d'y adhérer car là, l'agence est en train de mener un projet particulier mais, ils sont en réflexion sur plein d'autres projets. Ce sont des experts en Urbanisme donc pour 450 euros par an, c'est tout à fait intéressant et cela fait fonctionner le tissu local car les gens de l'Agence d'Urbanisme travaillent sur DUNKERQUE. Adopté à l'unanimité. Ensuite, nous avons la délibération portant octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Wellouej et je vais laisser la parole à Madame LAFFONT Christine de nous la présenter.

**3) Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Wellouej :**

Madame Christine LAFFONT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Christine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Là, aussi, je trouve que cela marche très bien, il suffit de se promener pendant les quelques jours du festival pour se rendre compte que ça bouge pas mal au niveau du musée. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la participation et c'est Madame Laëtitia VERHAGE qui va nous présenter cette délibération.

**4) Participation de la Commune aux frais de l'école du Sacré-Cœur pour l'année 2016/2017 - fixation du montant :**

Madame Laetitia VERHAGE : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Laetitia. C'est un bon baromètre cette participation de la Commune parce que ça veut dire que plus on donne à l'école du Sacré-Cœur, plus on a fait pour nos écoles publiques. En général, tout le monde est content. L'école du Sacré-Cœur est une victime collatérale de tout ce que l'on peut faire pour nos écoles publiques. Aujourd'hui, on a une école privée et des écoles publiques qui s'entendent à merveille. Et le jour où l'on fera un peu moins, ils perdront aussi donc ils nous encouragent à faire toujours plus pour les écoles publiques. C'est beau à LOON-PLAGE. Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. Nous allons quitter le chapitre des affaires financières pour passer au chapitre des affaires foncières et je vais donner la parole à Monsieur Xavier MYSOET pour présenter cette délibération.

**5) Vente de la parcelle cadastrée AL 684 sise 362 rue Carnot à LOON-PLAGE au profit de Madame et Monsieur THULLIEZ Romain :**

Monsieur Xavier MYSOET : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Xavier. Des remarques à faire sur cette délibération ? Je pourrais simplement rajouter que ce sont certainement les derniers à avoir un tarif comme ça parce que si l'on augmente les tarifs du mètre carré. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est le retrait de la délibération portant vente de la parcelle AK 483 en partie attenante à l'habitation sise 411 rue Pierre Longueval à LOON-PLAGE au profit de Monsieur DELANNOY Emmanuel et je vais donner la parole à Monsieur Claude PANTIERS.

**6) Retrait de la délibération portant vente de la parcelle AK 483 en partie attenante à l'habitation sise 411 rue Pierre Longueval à LOON-PLAGE au profit de Monsieur DELANNOY Emmanuel :**

Monsieur Claude PANTIERS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Claude. Pas de soucis, je pense sur cette délibération, c'est purement administratif. Adopté à l'unanimité. Nous allons passer maintenant à un avenant à un bail emphytéotique et je vais donner la parole à Madame Clélie KLEINPOORT.

**7) Avenant au bail emphytéotique du 21 juillet 2015 - remboursement des consommations électriques non prescrites par l'AFEJI au profit de la Commune pour l'occupation du local sis 307 rue du corps de garde à LOON-PLAGE :**

Madame Clélie KLEINPOORT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Clélie. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. On peut peut-être profiter pour préciser de ce que l'AFEJI va faire du nouveau local.

Madame Clélie KLEINPOORT : Avec l'attribution du nouveau local, il va y avoir des nettoyages de voitures de mis en place et une vente de légumes bio avec les jardins de cocagne.

Monsieur le Maire : Voilà. Merci pour eux. Le point suivant est l'approbation du rapport du SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme et je vais donner la parole à Monsieur Jean-François MORALES.

**8) Rapport d'activité 2015 du SIVOM des rives de l'Aa et de la Colme :**

Monsieur Jean-François MORALES : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse et présentation du rapport.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-François. Ce rapport est présenté pour information. Avez-vous des remarques à faire ? Avec le SIVOM des rives de l'Aa, il existe encore ce rapport de proximité et cela permet aux villes de faire plein de petites choses. Le SIVOM s'investit sur quelques actions et est partenaire sur diverses manifestations.

On essaie de travailler ensemble. Voilà, pour le rapport. On va passer au chapitre Enseignement avec la convention portant Atelier Tennis de Table dans les écoles et le collège - année scolaire 2016/2017 et je vais laisser la parole à Madame Sarah LIMOUSIN.

**9) Convention portant Atelier Tennis de Table dans les écoles et le collège -  
année scolaire 2016/2017 :**

Madame Sarah LIMOUSIN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sarah. Des remarques à faire sur cette délibération ? Moi, j'en ferais une. On était quelques-uns à assister à l'assemblée générale du tennis de table et le tennis de table de LOON-PLAGE perd en effectif jeunes parce qu'a priori, enfin c'est ce qu'ils disent, est que celui qui encadre pique un peu les gamins de LOON-PLAGE pour aller jouer à BOURBOURG. On fera attention à cela et de vérifier cela, ce serait dommage de payer pour former de gamins pour qu'ils s'aillent jouer à BOURBOURG. Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. Le point suivant est les Ateliers théâtre dans les écoles et le collège - année scolaire 2016/2017 et c'est Jean-Luc WOUSSEN qui va nous présenter cette délibération.

**10) Ateliers théâtre dans les écoles et le collège - année scolaire 2016/2017 :**

Monsieur Jean-Luc WOUSSEN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Luc. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Nous allons passer au chapitre Sport avec l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association ASLP Basket et je vais donner la parole à Monsieur Vincent JEANNEKIN de nous présenter cette délibération.

**11) Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association ASLP  
Basket :**

Monsieur Vincent JEANNEKIN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Vincent. Des remarques à faire sur cette délibération ? Je vous en prie.

Monsieur Xavier DERHILLE : Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint aux Sports, je trouve que cette subvention exceptionnelle d'un montant de 6500,00 euros, j'avais entendu à l'Assemblée Générale que le montant était plus fort par rapport à un club qui est en Nationale 3, on pouvait multiplier la somme par trois. Je suppose donc que c'est une avance par rapport à ce qui avait été annoncé lors de l'Assemblée Générale.

Monsieur Vincent JEANNEKIN : Je vais répondre. Si, je fais le bilan de l'assemblée et ce que j'ai à l'heure actuelle, on est très loin du compte. Normalement, sur une saison, qui démarre en septembre et se termine en mai, et depuis l'assemblée générale, il s'est passé beaucoup de choses. Les frais d'engagement qui étaient programmés... c'est une première, une équipe de basket qui est en Nationale 3, pour

le basket de LOON-PLAGE, c'est trois montées en deux ans, c'est un peu exceptionnel ce qui se passe. Il faut que l'on suive un peu leur évolution mais, je vous rassure tout de suite ils n'iront pas en Nationale 2. J'ai fait un point de ce que ça devrait coûter pour l'ASLP c'est à peu près 20 000,00 euros. Il y a encore un peu de budget sur l'année et on a décidé, pour les frais d'engagement qui représentent la somme de 6000,00 euros pour accéder en Nationale 3. J'ai envie de dire que la subvention octroyée à ce jour va compenser la dépense. Il y a eu des travaux d'effectués dans la salle parce que accéder en national 2 veut dire automatiquement une règlementation. Il y a des vestiaires qui ont été faits pour l'arbitrage, une salle qui a été faite pour l'infirmerie. Je félicite les services de la ville pour le travail extraordinaire de cet été. Le Basket a fait un loto supplémentaire, vous savez que le monde associatif essaie de gagner de l'argent comme ils peuvent, ils ont fait un troisième loto et donc 4500,00 euros net. La ville donne mais, l'association participe également. On est victime de l'effet basket, du monde associatif qui marche bien à LOON-PLAGE. Je vous invite d'ailleurs à les voir rapidement car j'ai eu l'occasion de les voir avec des collègues samedi, ils ont gagné leur premier match de 27 points ; je leur ai dit d'arrêter de gagner parce que comme on est parti là... Il faut préciser qu'un déplacement c'est 7000,00 euros et les  $\frac{3}{4}$  de déplacements sont en région parisienne, il y a à peu près 7 à 8 déplacements de prévus. Cette subvention exceptionnelle les aidera au début dans leur combat. On va devoir arbitrer et je sais que financièrement cela ne va pas être simple. On fera ce qu'il faut.

Monsieur le Maire : Merci, Vincent. Vous avez eu votre réponse, Monsieur DERHILLE ? Montée en Nationale 2 lorsque l'on voit les résultats de samedi, je commence à m'inquiéter mais, ils savent bien qu'il n'y aura pas d'américains à LOON-PLAGE l'année prochaine. Le Président vise la deuxième place, le souhait de faire une bonne saison. En même temps, Vincent le disait très bien c'est la rançon du succès. Moi, je me souviens, il y a quinze ans, lorsque nous avons été élus, nous avons convoqué les Présidents des Associations car au Basket, au Football, c'était des équipes de mercenaires. On a suivi le Tennis dans sa progression, et on a dit les jeunes. Au basket, tous les jeunes sont en régional et commencent à monter en Nationale 3 ; Au Football, il y a quatre équipes pour qui il faut des bus chaque week-end parce qu'on a les U 15 qui sont en DH et les U17 aussi, enfin, on a plein d'équipes en ligue. Tous les jeunes de LOON-PLAGE qui montent. Et au Tennis, vous avez vu ce qu'a fait Lucas POUILLE, hier, il a gagné son premier tournoi. Moi, je rappelle que Lucas POUILLE lorsque nous avons été élu, était un petit gamin et je me souviens d'une demande ici, au Conseil Municipal, de financer un stage d'une semaine en Normandie parce qu'il venait d'être repéré. Et pour les parents et le club qui n'avaient pas un rond, ce n'était pas possible de financer et on avait accepté de verser une subvention exceptionnelle pour permettre à Lucas POUILLE de faire ce stage et on voit ce que cela a donné. Ces subventions exceptionnelles ont servi à un gamin qui a été faire les championnats de Twirling Bâton en Irlande, à des judokas qui ont été gagner des champions de titre dans le sud de la France et à chaque fois, on a aidé nos gamins à réussir des prouesses et aujourd'hui on a ces résultats là. J'ai qu'une remarque à faire à la Voix du Nord qui continue à mettre le gamin de GRANDE-SYNTHÉ, Lucas POUILLE habitait LOON-PLAGE, derrière la salle de

Tennis, les seules fois où il a pris une raquette c'est pour jouer à LOON-PLAGE et pas à GRANDE-SYNTHE. Si les journalistes pouvaient vérifier leur source un petit peu, c'est quand même sympa de voir le LOONOIS un peu partout sauf dans la Voix du Nord. C'est un message que je voulais passer ce soir, c'est un loonois et pas un grande synthois, ils ne le connaissent pas. Ils ne se souviennent peut-être même pas qu'il soit né là-bas. C'est vraiment un Loonois. Si le gros titre de ce Conseil pouvait être Lucas POUILLE est un Loonois, ça m'irait aussi. C'est un retour positif sur notre politique sportive que l'on mène depuis 10 ans et franchement lorsque l'on se balade au basket et au foot, il y a des enfants partout. Il y a du monde partout. C'est une réussite qui a un coût ; il faudrait qu'ils arrêtent de monter sinon on va devoir racheter le BCM qui eux perdent. Adopté à l'unanimité. Je vous remercie pour le basket. Ensuite, on passe à l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Mx Chrono et je vais demander à Monsieur Jean-Michel LEGER de nous présenter cette délibération.

**12) Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Mx Chrono :**

Monsieur Jean-Michel LEGER : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Michel. Des remarques à faire sur cette délibération ? C'est une très bonne réunion, hier. En plus, il avait le beau temps avec eux. Adopté à l'unanimité. Nous allons passer au chapitre Personnel avec l'affiliation volontaire du syndicat mixte de l'Escaut au Centre de Gestion 59 - Avis de la Commune et je vais laisser la parole à Monsieur Claude PANTIERS.

**13) Affiliation volontaire du Syndicat Mixte de l'Escaut au Centre de Gestion 59 - Avis de la Commune :**

Monsieur Claude PANTIERS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Claude. Des remarques à faire sur cette délibération ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la télédéclaration et télépaiement de la contribution de solidarité et je vais laisser la parole à Sandrine MILLIOT.

**14) Télédéclaration et télépaiement de la contribution de solidarité :**

Madame Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Le dernier point de l'ordre du jour concerne l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Eclaireurs de France et je vais laisser la parole à Monsieur Vincent JEANNEKIN.

**15) Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Eclaireurs de France :**



Monsieur Vincent JEANNEKIN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Vincent. Mais, il faut que l'association nettoie et débarrasse. On ne met pas des containers pour que cela reste comme cela. Il faut vraiment ranger et je demanderais aux services de vérifier cela. On en a fini avec ce Conseil Municipal et je voulais savoir si vous avez encore une question.

Monsieur Xavier DERHILLE : Ce n'est pas une question à priori municipale mais, cela concerne la vie publique. Au niveau des élections, je voulais savoir il y a quelques années, en 2011, vous aviez accordé un bureau aux primaires des socialistes et là est ce que les républicains cette année qui font les primaires auront un bureau ?

Monsieur le Maire : Oui, bien sûr. Les collègues qui sont dans cet instance savent très bien que quelque soit le parti politique qui nous demanderait de mettre à disposition un local pour une primaire ou une vente, on l'accepterait car on est obligé, c'est le principe de l'égalité entre tous. On a toujours voulu faire payer les meetings mais, le prêt de la Maison des Associations, il n'y a pas de tarifs pour louer ce local. Mais, c'est la même chose pour tous les partis. Mes services sont en train d'organiser le principe de mise à disposition car je ne mets pas de services à disposition, c'est chacun se débrouille. D'autres questions ? Moi, je voudrais terminer ce Conseil Municipal par l'intervention de Christine LAFFONT pour qu'elle nous parle du Salon de la Gastronomie qui arrive à grand pas et dont le thème est les Hauts de France. On n'a pas réussi à avoir Dany BOON pour nous en parler... Mais, Christine a fait un gros travail avec ses équipes sur ce salon et j'aimerais qu'elle vous en parle.

Madame Christine LAFFONT : Oui, cela va arriver bientôt. C'est du 7 au 9 octobre 2016. Je suppose que vous avez déjà reçu les petites brochures de ce Salon dans les boites aux lettres. Simplement, vous dire un mot, c'est notre région qui est à l'honneur, cette année. Ce sera un peu différent au niveau de l'organisation cette année. Comme il s'agissait de notre région cette année, on a mis beaucoup d'exposants, beaucoup de producteurs de cette région. On a doublé le nombre par rapport aux autres années. Cette année, on a 14 exposants pour les Hauts de France, le reste ce sont des producteurs du reste de l'hexagone. On a vraiment mis l'accent sur les producteurs de la région. C'est aussi, une année importante car cette année, nous aurons une démonstration culinaire par des chefs, notamment un chef étoilé, Tony Lestienne, restaurateur « La Matelote » à BOULOGNE SUR MER, il y aura également Monsieur Mathieu COLIN pour « Le Grand Bleu » à CALAIS et pour rester très local, le chef, Arnaud BAUCHET de « UNE FAIM DE LOON ». Ces trois chefs pendant le week-end vont venir faire des démonstrations. Nous sommes assez fiers au niveau du service, de la délégation culture et fêtes parce que cela fait des années que nous essayons d'avoir des chefs. Cela a été un peu difficile. Pour la petite histoire, nous avons été voir, avec Jean-Claude CARON et Anne-Sophie CARTON, Monsieur Marc MEURIN qui est vraiment la figure emblématique au niveau des chefs étoilés et on avait eu un très bon contact avec lui et lui, son agenda est tellement compliqué, il va au Japon, il va partout. Il ne pouvait pas venir sur ce salon mais, il

nous a aidé par son nom, c'est-à-dire que les chefs que nous avons contacté après, les portes se sont ouvertes car nous avons eu ce contact avec Marc MEURIN et on est très heureux de les avoir ici. Beaucoup d'entre vous aiment la bière donc il y aura une belle conférence sur la bière parce qu'en fait nous aurons un biéologue expert qui sera là et qui va nous apprendre. La bière, on en boit beaucoup mais, finalement, il dit que nous ne savons pas l'apprécier et que nous ne savons pas la déguster comme il se doit. On va avoir des cours et une mise en pratique par une dégustation. Voilà, après on en saura plus sur ce beau produit de la région. On a réussi également cette année, on avait quelqu'un dans l'équipe qui connaissait bien un restaurateur de DUNKERQUE pour y manger assez régulièrement, et là aussi, ça nous a ouvert une porte et il va venir sur ce salon nous proposer des plats du terroir, des plats un petit peu revisités. N'hésitez pas du 7 au 9 octobre 2016 à venir au salon, c'est vraiment le rendez-vous de tous les gourmands et de tous les gourmets. Soyez nombreux à être là. Il y aura simplement un petit peu plus de sécurité, nous sommes obligés au vu du plan Vigipirate. Il faudra s'y prêter de bonne grâce. La salle COLUCHE sera vraiment mise en sécurité pour cet événement.

Monsieur le Maire : Ce n'est pas seulement ce qui se passe ce week-end-là. Patrice va nous parler un peu de commerce.

Monsieur Patrice MILLIOT : Il y aura une connexion, en fait nos commerçants et nos artisans loonois et notamment avec l'UCALE, notre association commerçante, ils vont participer pour la deuxième année à ce que l'on appelle «la journée nationale de proximité» et eux aussi, vous ont préparé énormément de choses. Ils vont vous accueillir dans leurs commerces qui seront décorés pour l'occasion. En plus, d'aller au Salon, je pense que Christine a commandé le beau temps, donc une fois que vous sortirez du Salon et bien vous pourrez aller vous balader en ville et aller visiter nos commerçants loonois.

Monsieur le Maire : Ainsi, qu'un point de rassemblement au foyer Michel SIMON avec des animations faites par nos commerçants et vous pourrez y rencontrer également nos MISS qui ont été élues il n'y a pas très longtemps. Voilà. Ce week-end-là, il y a du Sport, à manger, de la Culture, du Commerce et il y a un peu de tout. Il y a vraiment de quoi sortir ce week-end à LOON-PLAGE, celui qui s'ennuie, il n'a pas d'excuses. Ce Conseil Municipal est terminé. Je vous remercie de votre présence et je vous remercie de permettre des débats qui sont tout à fait tranquilles, apaisés et constructifs. Et je vous invite à boire un pot. Je demande aux conseillers municipaux de venir signer d'abord.

La séance est close à 20h30.

Éric ROMMEL  
Maire de LOON-PLAGE

